

PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

ÉCOLE ANNE-HÉBERT & SON ANNEXE HENDERSON

Année scolaire : 2021-2022



Le plan suivant a été élaboré en collaboration avec le comité santé et sécurité de l'école et est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12^e année. Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools#mental-health>

ÉCOLE : ANNE-HÉBERT ET SON ANNEXE HENDERSON

DATE D'ÉLABORATION : 30 août 2021

DATE DE RÉVISION : 30 mars 2022

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTIONS DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

Les autobus scolaires sont occupés à 100% de leur capacité lorsqu'ils sont occupés par le personnel et les élèves d'une école. Pour les autobus scolaires occupés par plusieurs écoles ou d'autres personnes extérieures à la communauté scolaire, l'occupation doit être de 50 personnes ou de 50 % de la capacité jusqu'au 8 avril, date à laquelle une capacité de 100 % est autorisée. Les véhicules privés utilisés pour transporter les étudiants vers les excursions et les événements sur le terrain doivent suivre les recommandations de ce document.

Nettoyage :

- Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour.
- Les autres surfaces seront désinfectées 1x/jour, en fin de journée.
- Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et les surfaces seront désinfectées lorsqu'elles sont sales.
- Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles.

Transport et autobus

Mesures d'hygiène personnelle :

- Les stratégies suivantes seront utilisées pour encourager les conducteurs d'autobus et les passagers à pratiquer l'hygiène des mains avant et après le transport :
 - o Encourager les élèves au nettoyage des mains avant de départ en autobus
 - o Les enseignants s'assureront que les élèves se soient lavé les mains avant leur départ en autobus, à la fin des classes.

Masque :

- La décision de porter un masque ou une protection faciale est un choix personnel pour chacun. Ce choix doit être encouragé et traité avec respect.

<p>Entrée à l'école</p>	<p>Tous les visiteurs, les élèves et le personnel doivent être informés des mesures en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades 3. Le port du masque est un choix personnel 4. Lavage des mains dès l'entrée dans l'école 5. Étiquette respiratoire 6. Respecter l'espace personnel des autres <p>Des stratégies sont mises en place pour éviter les congestions aux entrées et aux sorties.</p> <p>L'accueil et le départ peuvent revenir à la normale, mais doivent être revus ou ajustés (si nécessaire) pour répondre aux besoins de l'école et de la sécurité de l'école à l'avenir. Élémentaire : Les parents/accompagnateurs doivent continuer à rester à l'extérieur au moment de l'accueil et du départ.</p> <p>Des rappels visuels seront apposés à l'entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades, 3. Le port du masque est un choix pour les élèves, les adultes et les visiteurs
<p>Visiteurs</p>	<p>Afin de contrôler la venue des visiteurs, les parents sont encouragés à déposer/ramasser les élèves à l'extérieur de l'école le plus possible.</p> <p>Les écoles et les lieux de travail accueillent les visiteurs. Tous les visiteurs continuer à s'inscrire au bureau.</p> <p>Les visiteurs devront prendre un rendez-vous par courriel ou téléphone avant leur venue en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La date : - L'heure : - La raison de la visite : - Les endroits qui seront visités : <p>*Les déplacements des visiteurs seront limités uniquement aux endroits nécessaires à l'objectif de la visite.</p> <p>Les visiteurs devront être respecter les mesures suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes; 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades; 3. Port du masque est un choix personnel 4. Lavage des mains dès l'entrée dans l'école et au besoin pendant leur visite (ex. avant de manipuler de la nourriture, après être allez aux toilettes, etc.); 5. Pratiquer la bonne étiquette respiratoire; 6. Respecter l'espace personnel des autres; <p><i>Des processus doivent être en place pour veiller à ce que le personnel itinérant, les enseignants suppléants et les visiteurs connaissent le plan de l'école en matière de maladies transmissibles et leur responsabilité de suivre les mesures en tout temps.</i></p>

<p>Protocole de développement de symptômes à l'école</p>	<p>Gérer un élève développant des symptômes : Si un élève commence à présenter des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher ; ▪ Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants ; https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf ▪ Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque ; ▪ Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ; ▪ Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible ; ▪ Assurer la supervision des jeunes élèves ▪ Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer. <p><i>Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.</i></p> <p>Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école : Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée.</p>
<p>Protocole de retour à l'école après avoir été malade</p>	<p><i>Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines.</i></p> <p>Le retour du personnel et des élèves développant des symptômes dépendra du type de symptômes expérimentés.</p> <p>Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes : http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/When_to_get_tested.pdf</p>
<p>Mise en place et tenue des registres de présences</p>	<p><i>Des registres de présences du personnel, des élèves et des visiteurs (y compris pour les enseignants suppléants, les enseignants/spécialistes itinérants, le personnel du district, les parents/gardiens et les bénévoles) entrant dans l'école doivent être mis en place et maintenus à jour; Des listes précises des présences des élèves présents en classe et dans les autobus doivent être maintenus à jour.</i></p> <p>*Les registres des présences quotidiennes doivent être conservés pendant au moins 45 jours.</p> <p><u>Exemples de stratégie de mise en place :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parents/visiteurs : Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tout visiteur devra signer le registre à son arrivée et à son départ. Les registres seront conservés pendant un minimum de 45 jours.

	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel suppléant et spécialistes : Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tous les membres du personnel en remplacement devront signer le registre à leur arrivée. Les registres seront conservés pendant un minimum de 45 jours. - Élèves : <i>Stratégie pour le maintien des registres de présences en classe :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ex. Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence en début de journée à l'élémentaire. ▪ Ex. Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence au début de chacun des cours au secondaire. <i>Stratégie pour le maintien des registres de présences dans les autobus :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les présences seront prises par les conducteurs d'autobus et transmises à la direction d'école au besoin.
<p>Organisation/maximisation de l'espace</p>	<p>Les espaces et les rassemblements réservés au personnel (par exemple, les réunions du personnel, les activités de formation continue et de développement professionnel, les salles de pause, etc.) peuvent se dérouler en personne et ne doivent pas dépasser une capacité estimée à 100 % d'un espace.</p> <p>Des stratégies visant à prévenir la congestion sont en place.</p> <p>Note : Le mobilier diminue la capacité d'un espace. Réduisez la capacité en conséquence.</p>
<p>Fontaines d'eau</p>	<p>L'utilisation des fontaines n'est pas limitée.</p>
<p>Services d'alimentation et nourriture</p>	<p>Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, cafétérias, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'offre des formations Food Safe lorsque nécessaire; ▪ Respecter les normes et pratiques sécuritaire; ▪ Ne pas partager de nourriture ou de breuvages ; ▪ Laver vos mains avant et après avoir manipulé de la nourriture ;
<p>Curriculum, programmes et activités</p>	<p>Pour les cours de musique et d'éducation physique et santé les pratiques de prévention suivantes seront mises place : ex. : Rappels visuel de porter le masque pour les activités à faibles intensité,</p> <p>Les sorties scolaires locales et internationales seront effectuées conformément aux recommandations et exigences des autorités de santé publique locale, régionales, provinciales et fédérales pertinentes pour les voyages locaux et/ou internationaux.</p>

RASSEMBLEMENTS ET ÉVÉNEMENTS

<p>Rassemblements et événements</p>	<p>Les rassemblements et événements scolaires qui réunissent plusieurs classes ou autres groupes d'élèves (par exemple, des assemblées scolaires, plusieurs classes faisant une seule activité, etc.) de la même école (mais où les membres de la communauté scolaire autres que le personnel, les élèves et les bénévoles nécessaires n'assistent pas) n'ont pas de limite de capacité.</p>
--	---

	<p>Les rassemblements et événements parascolaires et sociaux à l'intérieur de l'école quiréunissent des membres de la communauté scolaire autres que le personnel, les élèves et les bénévoles nécessaires (par exemple, une représentation d'un club artistique, une foire communautaire, etc.) ou qui se déroulent entre les écoles (par exemple, un festival de musique, un match ou un tournoi sportif, etc.) ne doivent pas dépasser 50 personnes ou 50 % de la capacité d'accueil (la plus grande de ces deux valeurs étant retenue) et les exigences de preuve de vaccination ne doivent pas être appliquées.</p> <p>Remarque : Le 8 avril 2022, ce chiffre passe à 100 % de la capacité de l'espace et les exigences en matière de preuve de vaccination ne s'appliquent plus en Colombie-Britannique.</p> <p>Les visiteurs et les spectateurs sont les bienvenus jusqu'à la limite de la capacité de la zone réservée aux spectateurs et ne sont pas tenus de s'inscrire sur le lieu de l'événement (par exemple, le gymnase, l'auditorium).</p>
<p>Utilisation communautaire des écoles</p>	<p><i>L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.</i></p> <p>https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-order-gatherings-events.pdf</p>

<h2>MESURES ENVIRONNEMENTALES</h2>	
<p>Ventilation et renouvellement de l'air</p>	<p>Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF doivent être exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications, et doivent fonctionner correctement.</p> <p>Si les systèmes de ventilations se brisent ou deviennent défectueux, les stratégies suivantes seront mises en place : ouvrir les fenêtres lorsque possible; sortir dehors avec les élèves ; etc.</p> <p>Les climatiseurs portatifs et les ventilateurs ne seront utilisés que dans les espaces ventilés, avec l'air dirigée de haut en bas.</p> <p>Lors des épisodes de chaleur excessives ou de mauvaise qualité de l'air, les stratégies d'atténuation des risques suivantes seront mises en place afin de réduire les risques liés au manque possible de ventilation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermer les portes et les fenêtres; - Limiter les entrées et les sorties.
<p>Nettoyage et Désinfection du bâtiment</p>	<p>Le nettoyage normal de l'école est effectué conformément aux pratiques habituelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des pratiques sont en place pour nettoyer et désinfecter toute surface qui aura eu un contact avec les fluides corporels d'une personne (élève, personnel ou visiteur) après que cette même personne ait présenté des symptômes de maladie transmissible. ▪ Les surfaces fréquemment touchées (celles touchées par un plus grand nombre de personnes) seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour. ▪ Les autres surfaces sont désinfectées 1x/jour.

MESURES PERSONNELLES	
Vérification quotidienne des symptômes	<p>Tous les membres du personnels et les élèves doivent effectuer la vérification de leurs symptômes avant de se rendre à l'école.</p> <p>Tous les membres du personnels et les parents s'engagent à effectuer la vérification journalière des symptômes avant de venir ou de permettre à son enfant de se rendre à l'école.</p> <p>L'administration en collaboration avec le comité CSST ou le représentant CSST effectuera des rappels réguliers au personnel, aux parents et aux élèves en lien avec leur responsabilité d'effectuer une vérification quotidienne des symptômes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources à leur disposition afin de faciliter cette vérification seront publicisées à l'aide des mémos de la semaine (ex. : l'application de vérification quotidienne pour la maternelle à la 12e année). https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1
Rester à la maison en cas de maladie / Quoi faire en cas de maladie	<p>Des rappels réguliers seront effectués au personnel, aux parents et aux élèves de rester à la maison lorsqu'ils sont malades et des ressources mises à leur disposition pour mieux gérer les symptômes (ex. : l'application de l'outil d'auto-évaluation de la C.-B.).</p> <p>Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils présentent des symptômes de maladies transmissibles.</p>
Hygiène des mains	<p>Les installations de nettoyage des mains sont disponibles et accessibles dans toute l'école pour l'usage fréquent du personnel, des visiteurs et des élèves.</p> <p>Le personnel doit se laver les mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à l'arrivée à l'école ; ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ; ▪ Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas ; ▪ Avant et après avoir utilisé du matériel commun ▪ Avant et après avoir offert les premiers soins ; ▪ Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang) ; ▪ Après avoir nettoyé de surfaces souillées ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé des gants ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé un masque ; ▪ Après avoir manipulé des poubelles ; ▪ Lorsque vous quittez l'école. <p>Les élèves devraient laver leurs mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant d'entrer dans l'autobus ; ▪ Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ; ▪ Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ; ▪ Avant de manger ou boire ; ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Après avoir touché des animaux ; ▪ Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ; ▪ Quand leurs mains sont visiblement sales ; ▪ Quand ils quittent l'école.

	<p>Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (toussez dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.</p>
Étiquette respiratoire	<p>Les stratégies suivantes seront utilisées pour modéliser et rappeler la bonne étiquette respiratoire (i.e. : tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains)</p> <ol style="list-style-type: none">1. Apposer des affiches de rappel2. Vidéos3. Enseignement en salle de classe

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Masques	<p>Des panneaux sont affichés et des messages sont transmis au personnel, aux élèves et aux parents pour appuyer les points suivants :</p> <p>La décision de porter un masque ou un couvre-visage est un choix personnel pour le personnel, les élèves et les visiteurs. Le choix d'une personne doit être soutenu et respecté. Pour plus d'informations, consultez la section Environnements scolaires favorables.</p> <p>Les parents et tuteurs des enfants considérés comme présentant un risque plus élevé de maladie grave en raison du COVID-19 sont invités à consulter leur prestataire de soins de santé afin de déterminer le niveau de risque de leur enfant. Les élèves ne sont pas tenus de porter un masque ou un couvre-visage lorsqu'ils reçoivent des services, mais ils peuvent continuer à le faire selon leur choix personnel ou celui de leurs parents ou tuteurs.</p> <p>Des masques non médicaux sont disponibles pour ceux qui ont oublié le leur, mais qui souhaitent en porter un ou pour toute personne qui tombe malade à l'école ou au travail.</p>
----------------	--

MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES

Pratiques personnelles de prévention	<p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager régulièrement les élèves à mettre en pratique les mesures de prévention personnelle telles que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire :</p> <p>ex. : Affiches de rappel, annonces du matin, visionnement de vidéos en salle de classe, inviter une infirmière scolaire, etc.</p>
Espace personnel	<p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager le personnel et les élèves à considérer et à respecter l'espace personnel des autres.</p> <p>Exemple de stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modélisation par les adultes - Rappels visuels (affiches et marqueurs sur le sol) - Distribuer la fourniture de manière à maximiser l'utilisation de l'espace et faciliter le respect de l'espace personnel de chacun. <p>*L'espace personnel est la distance à laquelle une personne se sent à l'aise à côté d'une autre personne.</p>
Approches bienveillantes et inclusives	<p>Des approches positives et inclusives ont été définies pour appuyer les pratiques personnelles de prévention des élèves.</p> <p>Le personnel adoptera une approche de modélisation des saine habitude d'hygiène de vie, sensible aux traumatismes et une écoute sans jugement en ce qui a trait au respect des mesures.</p> <p>Stratégies pour favoriser un milieu sain et bienveillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une communication claire et transparente ; - Écoute des besoins des autres.

PLAN DE COMMUNICATION DES MESURES ET DU PLAN

Communication	<p>Personnel : Par courriel, réunion du personnel, autres.</p> <p>Parents : Par courriel, site web, Mémo.</p> <p>Élèves : Assemblée, enseignant.e, affiche, etc.</p>
----------------------	--

Visitez le site CSF Bienveillance <https://bienveillance.csf.bc.ca/limportance-du-bien-etre-du-personnel-scolaire/>